



Lettre d'information

Nouvelles mesures en faveur du cinéma :
diversité et indépendance

le texte de la communication de Catherine Trautmann
en conseil des ministres

Vivre le théâtre à Sénart

second volet de notre enquête sur la démocratisation
culturelle

Ecoles d'architecture : une carte scolaire
à l'étude

pour une offre pédagogique plus riche

N°29

... écouter, voir... écouter, voir... écouter, voir...

Skater la ville

Les skaters - leur pratique, leur matériel, leur adresse, leur mode de vie... et leur imagination décorative - sont à l'honneur, jusqu'au 5 octobre 1998, au musée national des Arts et Traditions populaires.

Les expositions qui mettent en scène les jeunes dans leurs pratiques corporelles et techniques - et dans leurs sociabilités - sont rares. En voici une, tout à la fois originale et passionnante, conjointement organisée par le Centre d'ethnologie française - musée national des Arts et Traditions populaires et l'Ecomusée de Saint-Quentin-en-Yvelines !

Entièrement consacrée au skate et aux skaters, l'exposition, qui est l'aboutissement d'une recherche et d'une collecte d'objets menées pendant dix ans dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines par trois chercheurs : Claire Calogirou, Marie Cipriani-Crauste et Marc Touché, rassemble près de 400 objets : skateboards, vêtements, documents d'archives, photographies et films...

Les pièces sont présentées par thèmes : origine du skate, diversité des matériaux et des formes, technologie et bricolage, disciplines sportives et champions, images publicitaires, etc.

Skater la ville, au musée national des Arts et Traditions populaires, 6, avenue du Mahatma Gandhi - 75116 Paris. Tous les jours, sauf le mardi de 9h30 à 17h00. Métro : Les Sablons.

Développer les échanges de spectacles et d'artistes entre la France et l'Italie

Colloque organisé par le ministère de la culture et de la communication (département des affaires internationales, direction du théâtre et des spectacles), en collaboration avec l'Office national de diffusion artistique (Onda) et l'Ente teatrale italiano.

Le 5 juin 1998, de 14h30 à 18h30 au théâtre Charles Dullin à Chambéry.

Informations et inscriptions : Onda, Vanessa Logerais et Giusi Tinella, 01 42 80 28 22.

Sommaire

Actualité :

la politique en faveur du cinéma
défense et illustration
de l'exception culturelle
du nouveau pour l'Onda
p. 3 à 7

Enquête :

la démocratisation culturelle
sur le terrain,
entretien avec Georges Buisson,
directeur du théâtre de Sénart
p. 8 et 10

Public :

Restauration du Bosquet de l'Encelade
au parc de Versailles
p. 11 et 12

Orientations :

Ecoles d'architecture,
une nouvelle carte scolaire
p. 13 et 14

Panorama :

La Chartreuse
de Villeneuve-lez-Avignon
p. 15 et 16

Ecouter, voir

p. 17 à 20

La politique en faveur du cinéma

A la veille de l'ouverture du festival de Cannes, Catherine Trautmann a présenté en conseil des ministres, le 6 mai, un panorama des actions qu'elle entend mener en faveur du cinéma. Principaux extraits.

Le cinéma retrouve une place centrale dans les loisirs des Français. Cette renaissance est en rupture avec la longue période de déclin qui s'est poursuivie depuis vingt ans.

La cinématographie française est aujourd'hui la 2^e cinématographie mondiale. Ce résultat plaide résolument en faveur du système de soutien qui a accompagné le développement du secteur depuis plus de cinquante ans.

Quelques indicateurs de ce renouveau... En 1997, la fréquentation est passée de 136 millions d'entrées à près de 150 millions et la production cinématographique, a augmentée de façon importante : 163 films produits contre 134 en 1996. Les investissements dans le secteur sont également à la hausse : 4,6 milliards de francs contre 3,3 milliards en 1996.

Il faut encourager la diversité de la création et de la diffusion

□ Dans le domaine de la production

L'encouragement d'une production variée passe par le maintien à un niveau élevé de l'investissement des groupes d'une part, l'existence d'une production indépendante forte d'autre part. Les pouvoirs publics ont pour mission de maintenir un équilibre entre ces deux types d'investissements nécessaires à la vitalité du cinéma français.

- La phase de développement du film joue un rôle crucial dans l'économie du cinéma. Je citerai à ce titre deux initiatives intéressantes : *Scénario* qui permet à de jeunes auteurs ayant reçu l'aide à l'écriture de bénéficier d'un suivi jusqu'à la phase de la réalisation ou la *Cinéfondation*, qui permettra au lauréat de présenter son premier long métrage au festival de Cannes.

- La vitalité du court métrage témoigne du renouveau de la création cinématographique. Les mécanismes de soutien à cette forme particulière de création font l'objet d'une réforme qui devrait aboutir dans les prochains mois.

- Le dispositif de soutien à la production est en cours de réforme. Le projet est à l'examen à la Commission européenne qui devrait statuer au cours du mois de mai.

Dans le même esprit, le projet de loi modifiant la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication qui sera prochainement présenté au Conseil des ministres et ses décrets d'application contiendront de nombreuses dispositions qui visent à mieux protéger les

producteurs indépendants : en définissant de manière précise la notion juridique d'*indépendance* aujourd'hui encore floue ; en confirmant que les commandes des chaînes de télévision bénéficieront de manière prépondérante à ces producteurs indépendants conformément aux accords signés par les professionnels en 1997 ; en soumettant enfin les offres groupées de services à un régime d'agrément comportant l'obligation de diffuser un minimum de services sur lesquels le distributeur n'exerce pas d'influence déterminante.

□ Dans le domaine de la distribution

Du fait de la grande ouverture de ce secteur, la distribution des films français est soumise à un fort mouvement de *concentration*. Préserver l'existence d'acteurs indépendants est donc un enjeu essentiel.

- La réforme du soutien sélectif à la distribution intervenue en 1997, qui visait à renforcer le tissu industriel de la distribution indépendante, a été un premier pas.

- Par ailleurs, afin d'encourager la sortie des films français pendant la période estivale, traditionnellement désertée, un mécanisme prévoyant la majoration des sommes générées pour le producteur et le distributeur pour les entrées constatées entre le 15 juin et le 15 août sera mis en place de manière expérimentale pour 1998.

- Enfin, une concertation avec les professionnels est engagée pour réformer le soutien automatique à la distribution : les modalités d'accès au soutien automatique seront adaptées afin de mieux prendre en compte les risques pris par les professionnels. Il s'agira en particulier d'assurer une meilleure distribution des films français.

□ Dans le domaine de l'exploitation

L'investissement dans la modernisation et la création de nouvelles salles de cinéma a été multiplié par quatre en quelques années. Pour l'essentiel, cette croissance s'explique par le phénomène des multiplexes qui constitue un nouvel enjeu et stimule la compétition entre les opérateurs. Dans ce contexte, l'avenir des autres salles se pose aux pouvoirs publics, en particulier des salles diffusant des œuvres "art et essai".

- C'est pourquoi il est nécessaire d'adapter le soutien financier automatique aux salles. Cette réforme aura notamment pour effet de renforcer le soutien accordé

aux salles de centre-ville et aux lieux de diffusion des œuvres art et essai. Elle aura des implications sur la répartition des aides dès 1998.

- Cet objectif est également repris par la loi du 25 juillet 1996 qui a créé les *commissions départementales d'équipement cinématographique* et soumet désormais la création de salles de plus de 1.500 fauteuils ou l'extension des salles existantes de plus de 2.000 fauteuils, à autorisation. Cette disposition permet de prendre en compte les effets directs de ces implantations nouvelles sur l'aménagement urbain et culturel. Ces seuils seront respectivement abaissés à 1.000 et 1.500 fauteuils par la loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier en cours d'examen au Parlement.

- Sous des formes diverses, des aides spécifiques complémentaires sont financées par le Cnc à hauteur de 140 millions de francs en 1998. Elles doivent être adaptées pour mieux concourir aux objectifs d'aménagement urbain et de pluralisme culturel. Un groupe d'experts sera prochainement nommé. Il aura pour mission de proposer au Gouvernement de nouvelles règles d'attribution de l'ensemble des aides sélectives touchant à la diffusion du film.

- Enfin, chaque fois qu'une exploitation dépasse un certain seuil de part de marché, il est envisagé qu'elle souscrive un engagement quant à la diversité des films programmés et à l'accès aux films par ses concurrents. L'exploitant devra souscrire cet engagement auprès du *Comité de la diffusion cinématographique* institué par la loi de 1982, selon un décret qui sera soumis pour avis au Conseil de la concurrence.

Augmenter la part de marché du cinéma français sur tous les supports, en France et à l'étranger

Aujourd'hui, la part de marché du film français dans les salles de cinéma se situe autour de 35 %, c'est-à-dire à un niveau très supérieur à celui constaté pour les films nationaux dans les autres pays d'Europe.

□ Un préalable : renforcer nos capacités de production

- La création d'une taxe sur les chaînes thématiques par la loi de finances rectificative pour 1997, crée les conditions pour que ces nouveaux diffuseurs deviennent des acteurs de la production cinématographique.

- Les modalités de participation des collectivités territoriales à la production cinématographique et au soutien des autres branches de l'industrie du cinéma devraient prochainement pouvoir être aménagées.

□ Sur les chaînes hertziennes et thématiques

La multiplication des chaînes hertziennes et thématiques doit pouvoir représenter une nouvelle source de financement à moyen terme pour l'ensemble des œuvres grâce à l'émergence d'un marché secondaire. Cette politique est un axe majeur du projet de loi relatif à la liberté de communication.

□ Sur le marché international : réforme de l'agrément

La relance du cinéma fournit une occasion de reconquête. *Unifrance film* a redéployé ses interventions en mettant l'accent sur les principaux marchés du cinéma français. De même, en liaison avec les professionnels, une réforme des aides directes à la distribution internationale a été mise en place. En conclusion de la Conférence de Birmingham, les professionnels ont souhaité que soit étudiée la mise en place d'un dispositif de garantie des implantations à l'étranger. La France s'associera à cette démarche.

L'exportation est souvent le fruit d'une politique active de coproduction avec des partenaires étrangers. En réformant la procédure d'agrément des films, qui sera examinée par la Commission européenne courant mai, le Gouvernement a jeté des bases claires dans ce domaine.

Dorénavant, les aides tiendront compte des dépenses françaises sans exclure les films tournés soit en langues étrangères, soit en faisant appel à des concours extérieurs. Ces aides pourront être majorées dans le cadre des accords bilatéraux signés avec les principaux partenaires européens. Dans les six prochains mois, il sera proposé à chacun d'entre eux une révision de ces accords.

□ Sur les vidéogrammes et DVD

La situation sur support vidéo demeure un des points faibles du cinéma français. La part de marché y est en moyenne inférieure de moitié à celle de nos films en salles. Cette situation est d'autant plus paradoxale que ces supports se prêtent particulièrement à la diffusion des œuvres de patrimoine ainsi que des catalogues de films d'art et d'essai.

- A l'occasion du lancement du lecteur DVD, une prime spéciale sera versée aux éditeurs vidéo qui s'engagent sur ces nouveaux supports.

- Le dispositif de soutien automatique aux éditeurs vidéo fera l'objet d'une refonte profonde après une étude sur la situation économique du secteur.

- Enfin, la chronologie de diffusion sur les différents supports va faire l'objet d'une renégociation générale dans le respect des dispositions de la directive *Télévision sans frontières*. Le délai de diffusion sur support vidéo pourrait être ramené au niveau observé dans les autres pays.

Relancer une politique cinématographique européenne audacieuse

La longue tradition de cette action en faveur du cinéma doit être confortée à partir des propositions formulées lors de la conférence de l'audiovisuel qui s'est tenue à Birmingham le mois dernier.

- La diffusion du cinéma européen non national reste marginale en Europe, tant sur les grands que sur les petits écrans. Le mécanisme de soutien automatique à la distribution dans le cadre de *Média* doit pouvoir être poursuivi au-delà de la période expérimentale pour laquelle il avait été conçu.

- Le Gouvernement français demandera la mise à l'étude

d'une recommandation communautaire sur la question des investissements des télévisions dans la production des œuvres cinématographiques.

- Enfin, le Gouvernement français soutiendra les propositions que la présidence autrichienne pourra faire sur la création d'un instrument financier dans la lignée du Fonds de garantie.

Le cinéma, lieu de culture et d'éducation

Le cinéma est l'une des premières pratiques culturelles des Français. Plus de 30 millions de Français - dont plus de 80 % des jeunes de moins de 25 ans - sont allés au moins une fois au cinéma au cours de l'année écoulée.

□ **La formation du public et la formation des professionnels**

Il importe de renforcer la politique visant à faire découvrir aux élèves les œuvres cinématographiques dans leur lieu naturel : la salle de cinéma. Une rencontre nationale se tiendra d'ici la fin de l'année avec l'ensemble des participants aux 127 accords de développement cinématographiques signés entre le Cnc et les collectivités territoriales.

- il faut favoriser l'utilisation par les enseignants, du

primaire à l'université, des œuvres cinématographiques et donc régler les problèmes de droits.

- Enfin, le décret portant création de l'Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son vient d'être publié. Cette transformation de la Femis en établissement public a notamment pour objectif de renforcer la professionnalisation de la pédagogie de l'école et d'améliorer les débouchés des élèves.

□ **Une politique patrimoniale relancée**

- La politique de la protection et de la mise en valeur du patrimoine cinématographique est une priorité. Une institution nouvelle sera par ailleurs consacrée à la lecture de l'image. A l'occasion de la fête du cinéma seront annoncés les grandes orientations de cette politique patrimoniale, le lieu d'implantation de la nouvelle institution, ainsi que la composition du Conseil du patrimoine cinématographique.

□ **Le soutien aux œuvres de cinéastes étrangers**

La France est traditionnellement attachée au soutien d'œuvres des grands cinéastes du monde entier. Le Fonds Sud (doté de 15,5 MF) et l'aide directe aux cinématographies étrangères jouent à cet égard un rôle important. Une réflexion sera engagée en vue d'améliorer et de renforcer ces dispositifs de soutien.

Défense et illustration de l'exception culturelle

L'actualité internationale du ministère de la culture

Ces derniers mois, les enjeux culturels internationaux ont fait l'objet d'âpres discussions. Catherine Trautmann a participé à de nombreux sommets européens et internationaux où elle a défendu et essayé de faire partager les positions françaises concernant l'exception culturelle.

Conseil informel des ministres de la culture et de l'audiovisuel à Macclesfield

Les ministres britanniques, Chris Smith, ministre de la culture, des médias et du sport et Mark Fisher, ministre des arts, ont invité leurs homologues européens à participer à une réunion informelle qui s'est tenue les 16 et 17 mars à Macclesfield, près de Manchester en Angleterre.

Le livre vert de la Commission portant sur la convergence des secteurs des télécommunications, des médias et des technologies de l'information a donné lieu à de nouvelles discussions. Parmi les options préconisées par la Commission, la plupart des ministres se sont prononcés pour une adaptation des réglementations existantes et pour une défense de la qualité des contenus des programmes.

Catherine Trautmann a ensuite pu sensibiliser ses collègues aux enjeux culturels des négociations internationales en cours (accord multilatéral sur l'investissement et projet de Traité transatlantique). Elle a indiqué que la France était en faveur d'une exception culturelle généralisée. Elle a reçu sur ce point le soutien de plusieurs pays du sud, alors que la plupart des pays du nord ont marqué leur préférence pour une exception limitée au secteur de l'audiovisuel.

Par ailleurs, le Commissaire européen Oreja a indiqué que la Commission transmettrait officiellement sa proposition de programme-cadre en faveur de la culture au prochain conseil des ministres. Les actions de coopération entre les pays de l'Union constitueront le

cœur du programme, mais elles s'appuieront plus fortement sur les réseaux, chargés de proposer les projets, pour limiter le saupoudrage. La Commission proposera également une charte jettant les bases de la politique culturelle de l'Union pour l'avenir, renforçant le lien entre la culture et l'audiovisuel et s'efforçant de réaliser une meilleure prise en compte de la culture dans les autres politiques de la Communauté.

La culture, élément essentiel du développement

A l'invitation de Marita Ulvskog, ministre suédoise de la culture, Catherine Trautmann s'est rendue à Stockholm pour l'ouverture de la conférence intergouvernementale de l'Unesco sur les politiques culturelles pour le développement, le 30 mars dernier.

Près de 140 pays dont 120 Etats membres de l'Unesco et 100 organisations gouvernementales et non gouvernementales ont participé à cette conférence qui visait à l'adoption d'un plan d'action définissant les grands axes stratégiques pour les années à venir, plaçant l'approche culturelle au cœur de la stratégie de développement de l'Onu pour 2000 à 2010.

Cinq objectifs ont été recommandés aux Etats membres de l'organisation internationale : élargir le champ de la politique culturelle et en faire un élément central de la politique de développement, allouer davantage de ressources à la culture, appuyer la création, refondre les pratiques pour conserver le patrimoine, promouvoir les industries culturelles. Si la part des dépenses culturelles dans les budgets nationaux n'a pas été définie, tous les pays ont marqué leur engagement de principe avec la progressivité.

Par ailleurs, Federico Mayor, directeur général de l'Unesco a lancé une mise en garde contre la menace posée par la mondialisation qui "entraîne inévitablement une uniformisation culturelle appauvrissante".

Catherine Trautmann a rendu hommage à l'action de l'Unesco. "L'Unesco a incontestablement eu un rôle pionnier pour la prise en compte de la notion de culture dans le développement. L'Unesco a, la première, promu l'idée que le développement, pour être durable, ne saurait répondre à des impératifs purement quantitatifs et économiques, mais devrait se réorienter vers l'individu et favoriser son épanouissement, dont l'accès à la culture est l'une des garanties", a-t-elle déclaré.

La ministre a insisté sur le fait que la culture ne peut être traitée dans les négociations internationales

comme un secteur économique comme les autres. "Je considère que l'Unesco a un rôle fondamental à jouer dans ce domaine, en rappelant clairement et hautement la spécificité des valeurs culturelles. L'Unesco a su faire prendre conscience à la communauté internationale de la nécessité de lutter contre les trafics illicites d'œuvres d'art ; il faut qu'elle concoure à lui faire prendre conscience aujourd'hui de la nécessité de lutter contre la banalisation de la culture et sa dilution dans l'économie de marché".

Fort du succès de cette conférence, Federico Mayor va examiner la proposition autrichienne d'organiser un sommet mondial de la culture dans les premières années du troisième millénaire.

La culture française à l'horizon de l'an 2000

Ce colloque s'est tenu les 16 et 17 avril, à Rome. Il a été ouvert par Walter Veltroni, vice-Président du Conseil et ministre des biens culturels, et Catherine Trautmann.

Après une première séance sur *l'identité culturelle française à l'époque de l'intégration et de la globalisation*, les débats ont porté sur *La culture française aujourd'hui*.

Ce colloque a marqué, une fois encore, les affinités franco-italiennes. Walter Veltroni et Catherine Trautmann ont réaffirmé la convergence des intérêts italiens et français, leur volonté de rapprocher les institutions et les créateurs des deux pays afin de constituer, dans le processus d'intégration européenne, "le noyau dur du projet culturel européen". Ce projet, ont estimé les deux ministres, repose avant tout sur le pluralisme culturel et l'aide publique.

Les deux ministres ont dressé un premier bilan des accords et initiatives pris depuis deux ans, pour relancer les échanges et la concertation entre les professionnels italiens et français. Appelant les intervenants à faire des propositions de coopération concrètes, ils ont eux-mêmes signé une lettre d'intention pour le développement de la coopération en matière de théâtre, et présidé à la signature d'un accord de coopération entre la Rai et Arte.

Ce colloque a permis de constater que la volonté politique de coopérer et de créer, au sein de l'Europe de la culture, un partenariat privilégié entre deux pays, reposait sur un véritable besoin, et traduisait aussi bien la prise en compte de la convergence d'intérêts dans certains domaines, que l'exploitation des différences et des originalités apportées par l'Italie et la France face à des problèmes communs.

Du nouveau pour l'Onda, le département des affaires internationales du ministère de la culture rejoint son conseil d'administration

Après avoir soutenu en 1997 certaines des actions de l'Onda, le Dai a rejoint cette année son Conseil d'administration et contribue désormais à son financement.

Le nouveau partenariat entre le Dai et l'Onda renforce l'action internationale du ministère, et va principalement porter sur le développement de l'information des réseaux professionnels français et sur le soutien à la diffusion de spectacles étrangers de référence et innovants.

Faisant suite à l'article paru dans son numéro 18, la *Lettre d'information* s'est penchée sur les missions internationales de l'Onda.

Informier

En tant que membre du Réseau européen des centres d'information et de documentation sur le spectacle vivant, l'Onda tient à jour une banque de données européennes sur l'activité théâtrale et chorégraphique, et sur les structures de production et de diffusion, qui lui permet de conseiller efficacement les artistes et les professionnels qui souhaitent développer leurs actions à l'étranger.

Tisser des réseaux

Comparativement aux pays du nord de l'Europe, la France est peu coutumière du travail en réseau. Afin d'y remédier, l'Onda a pris l'initiative d'organiser en avril 97 la réunion plénière de l'Informal European Theater Meeting (Ietm) à la Grande Halle de la Villette. Celle-ci a permis de fédérer de nombreux organismes à vocation internationale, de générer une vague d'adhésion à ce réseau unique en Europe, et enfin d'accueillir 400 participants étrangers.

Soucieux de développer les échanges artistiques dans le Bassin méditerranéen et plus précisément avec les pays du monde arabo-musulman, l'Onda participe à la création du Fonds Roberto Cimetta pour la mobilité des artistes et des œuvres en Méditerranée, et anime un groupe informel de réflexion sur ces questions, au niveau français.

Réunir

L'Onda favorise les réunions transfrontalières ou bilatérales, afin d'intensifier les échanges d'information entre professionnels et la circulation des spectacles.

La réunion bilatérale la plus importante fut la rencontre professionnelle franco-italienne de Spoleto (avril 1997), qui a réuni 60 professionnels français et environ 100 du côté italien. La réunion "retour" se tiendra à Chambéry en juin 1998. On prévoit à l'automne, une grande première avec l'organisation du premier Groupement régional d'associations culturelles (Grac) jeune public en Italie à Parme.

Accueillir

L'Onda favorise également la venue en France de compagnies étrangères qui prennent un risque artistique et un risque financier, en présentant au public des œuvres contemporaines et innovantes. Dans cet esprit, il incite les professionnels à se déplacer afin de découvrir, en France ou à l'étranger, le talent d'artistes étrangers.

L'Onda apporte enfin sa contribution à certaines Saisons en sensibilisant les réseaux professionnels et en coordonnant des tournées (programme de danse contemporaine dans le cadre de la Saison israélienne par exemple).

**Office national de diffusion artistique,
13 bis rue Henry Monnier 75009 Paris.
Tél. : 01 42 80 28 22. Télécopie : 01 48 74 16 03.
Mél : onda@club-internet.fr**

**Département des affaires internationales
du ministère de la culture,
12 rue de Louvois, 75002 Paris,
Tél. : Bruno Favel, 01 40 15 37 09.**

"Si les gens ne vont pas au théâtre ce n'est pas grave pour eux, mais c'est grave pour le théâtre"

Prenons une ville nouvelle située en banlieue parisienne et construite dans les années 70 : Sénart. Tout est prêt : l'urbanisme, l'architecture et une très belle salle de spectacles dessinée par Jean Nouvel, *La Coupole*. Reste à trouver l'essentiel : la rencontre avec le public. "*Les spectateurs sont les acteurs de notre expérience artistique*" nous a confié Georges Buisson, le directeur du théâtre de Sénart.

Après Mathilde Monnier, la *Lettre d'information* poursuit ses entretiens avec les acteurs de la démocratisation culturelle.

.....
Entretien avec Georges Buisson,
directeur du théâtre de Sénart
.....

Comment a débuté votre complicité avec les habitants de Sénart ?

L'expérience de Sénart poursuit des recherches que nous avons menées, Alain Grasset et moi, à Bobigny et au Tep et appelées *unités d'échanges entre la création artistique et les publics*. Ce qui était passionnant, à notre arrivée, c'est que nous étions au cœur d'une ville en train de se construire, avec tout l'imaginaire que cela amène. Dès le début, nous avons eu envie de situer le théâtre au cœur de la problématique de tous ces gens qui à un moment de leur vie ont décidé de s'installer dans cette ville nouvelle. Notre volonté était d'aller à leur rencontre -mais pas dans une vision missionnaire qui serait celle d'apporter une culture à ceux qui n'en auraient pas. La notion d'un territoire vivant qui respire, qui est contradictoire, qui est le reflet de tout ce que peut être une société dans ses aspirations, dans ses rejets, dans ses questionnements est pour nous essentielle. C'est un travail de proximité, de rencontre, de partage ; les spectateurs sont acteurs de notre aventure artistique.

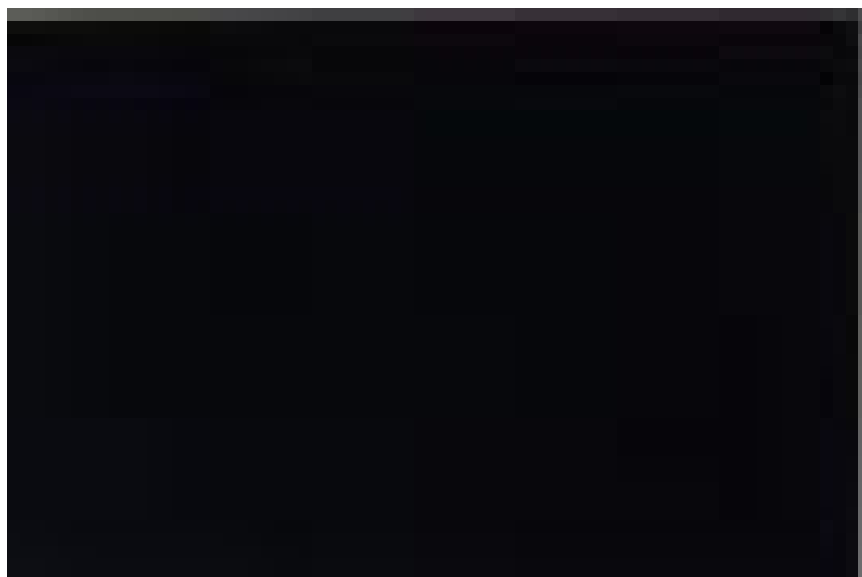
Paradoxalement, ce qui a déterminé notre action a été l'architecture de La Coupole qui n'est absolument pas neutre. Les élus de l'époque avaient choisi de manière audacieuse un projet fort dans sa symbolique de forme et d'espace et très volontariste avec cette coupole dessinée par Jean Nouvel.

Il existait comme partout des gens qui font partie des 12-15 % dont on sait qu'ils vont régulièrement au théâtre. Pour nous, ce qui était intéressant n'était pas de proposer une programmation, mais une aventure. Et de dire aux gens : "nous vous demandons de partager quelque chose avec nous". D'emblée, nous avons proposé quelque chose de très contraignant : une saison avec une formule d'abonnement qui de la manière dont elle parlait aux gens était très affective. Nous propositions trois formules d'abonnement. "Je t'aime, un peu", "je t'aime, beaucoup", "je t'aime, à la folie" et ça correspondait à l'époque à 4, 6 ou 10 spectacles. Très vite, ils nous ont fait confiance et sont venus découvrir des propositions qu'ils ne connaissaient absolument pas.

Parlez-nous du théâtre à domicile...

Il n'y avait pas de lieu symbolique de la rencontre à Sénart. Pas de rues piétonnes, de grand centre historique, pas de galerie marchande, mais une multitude d'habitats dispersés.

Cette notion de contact, cette relation d'affectivité nous ont donné l'envie de créer des représentations à domicile pour connaître les gens, pour leur parler et réussir avec eux notre aventure artistique. Ensuite, nous avons eu l'idée du premier festival de théâtre à domicile. Pendant un mois, douze compagnies jouaient chaque soir en appartement. Nous avons



La Coupole

Rue Jean-François Millet

77380 Combes-la-Ville

téléphone : 01 60 34 53 70

télécopie : 01 60 34 53 64

toujours cette image à l'esprit : 12 petites lumières qui étaient allumées dans la ville où une trentaine de personnes se réunissaient pour une représentation théâtrale. Et au delà de cette représentation on pouvait, l'espace d'une rencontre, discuter avec les comédiens, les auteurs, les metteurs en scène. Pour nous, il était essentiel de comprendre quel rapport ils avaient avec le théâtre.

En fait, quand on se pose la question "qu'est ce qui fait que les gens vont au théâtre ou n'y vont pas ?", cela paraît insurmontable... puis on se rend compte que les raisons peuvent être complètement ténues. Il suffit qu'il y ait une rencontre, qui déclenche la nécessité ou l'envie. La famille qui reçoit a subitement un rôle à jouer. Ils se retrouvent à notre place et se demandent par exemple si les gens vont bien venir, s'ils vont aimer... Ils ont autant le trac que nous et cette sensation de soulagement magnifique que l'on a tous après la représentation. Chaque festival de théâtre à domicile a réuni entre 6 000 et 7 000 spectateurs.

Avez-vous des exemples de participation réelle des spectateurs ?

C'est tout le sens de nos expériences. Cela s'est passé lorsque nous avons décidé de travailler sur le thème des jardins. Nous avons passé commande à Gilberte Tsai. Elle a voyagé dans la littérature de l'antiquité à nos jours pour savoir comment les auteurs parlent du rapport de l'homme et des jardins. Dans le même temps, Alain et moi avons rencontré une cinquantaine d'habitants avec lesquels nous avons bavardé pour qu'ils nous expliquent comment ils vivaient ce rapport au quotidien. L'objectif était d'écrire à partir de ces bavardages une pièce de théâtre pour l'appartement. Les gens ont été à l'essence même de notre nourriture. Gilles Clément, paysagiste, avait installé un "jardin imaginaire" dans notre théâtre. Après trois semaines de représentations, ces végétaux ont

été replantés dans un rond-point de la ville, rond-point qui porte symboliquement le nom du spectacle, *le rond-point de la Main Verte*.

En ce moment, nous faisons un travail avec Elsa Solal sur le thème des peurs ; les peurs circonstancielles, les phobies, les angoisses. Nous avons mis en place une dizaine de groupes de bavardage sur ce thème. Chacun raconte la peur de sa vie. Le public demande le partage.

Nous avons aussi travaillé sur le thème du vélo. Il s'agissait de commander à trois auteurs contemporains une courte pièce d'une demi-heure sur ce thème. Nous avons demandé ce travail à Alain Grasset, Gilles Costaz et Joel Jouanneau. L'objectif était d'avoir trois metteurs en scène qui travaillent la même soirée le même dispositif scénique. Parallèlement, nous avons contacté tous les clubs cyclistes de la région en relation avec la ville nouvelle et organisé *Vélofolies de Sénart*. Cela consistait à organiser trois parcours dans la ville. C'était une manière pour les gens de prendre conscience du dessin de la ville qu'ils ne connaissaient pas. Il y avait trois parcours qui correspondaient chacun à une couleur, une manière sensible de ressentir la ville. Il y avait le parcours des goûts avec les jardins, les vergers, les fermes en activité, celui des paysages et le parcours de l'eau avec les ruisseaux, les fontaines, etc. Cette aventure se terminait par un immense pique-nique avec des artistes de La Coupole.

Où en êtes-vous dans votre travail avec la prison de Melun ?

Tout dépend de la personnalité du directeur. A l'époque, il y avait un directeur qui était très ouvert à ce questionnement. Nous avons eu un très beau projet avec un écrivain, Dorothee Letessier, qui avait consisté à mettre en place des ateliers d'écriture dans la ville, un à l'intérieur de la prison, sept autres dans des endroits très différents comme un lycée, une

bibliothèque, un comité d'entreprise, une Anpe dans le cadre d'un stage de réinsertion, etc. Et les écrits s'échangeaient. Ce travail a débouché sur un atelier théâtre avec Isabelle Janier, soit à partir des écrits qui étaient nés en atelier, soit sur un texte de Brecht, une évasion mythique. Nous avons pu obtenir une permission de 24 heures à ces détenus afin qu'ils viennent jouer à La Coupole ces pièces avec les participants à ces ateliers extérieurs. Ce fut un moment très fort. Puis cette même soirée a été représentée à l'intérieur de la prison.

Quels sont vos rapports avec les écoles ?

Il y a un lycée d'enseignement général ou nous avons mis en place une section A3 et un lycée technique. Dans ce dernier l'idée était de travailler beaucoup sur l'aspect technique du spectacle. Nous avons mis en place une formation d'un an, après le bac professionnel de menuiserie, d'électricité ou d'électronique, sur les métiers du spectacle qui consistait en un ensemble de cours théoriques à l'intérieur du lycée mais aussi en une formation pratique à La Coupole et dans d'autres théâtres des environs. Pour que cela évolue positivement, il aurait fallu qu'il y ait un diplôme reconnu par l'Etat. Comme 15 élèves seulement étaient concernés, cela n'a pas été possible. L'essentiel de nos intermittents du spectacle à La Coupole viennent de cette formation. En même temps, nous avons mis en place

Georges Buisson en quelques lignes

L'histoire professionnelle de Georges Buisson est liée depuis 1973 à celle d'Alain Grasset. Ils sont deux, se vendent à deux, travaillent à deux, signent à deux, dirigent à deux...

De 1973 à 1977, ils mettent en pratique leur idée du théâtre au centre culturel de Bobigny, avec *Naissance d'une ville*, des créations multiples à partir de la vie des habitants. Jusqu'en 1981, les deux associés sont au centre d'action culturelle de Yerres.

De 1981 à 1986, ils créent l'Unité d'échange entre la création artistique et les publics, financée par le ministère de la culture et installée au sein du théâtre de l'est parisien. Ce lieu ouvre la voie à de nombreuses créations.

1986 est l'année de l'ouverture de *La coupole*, scène nationale de Sénart. Plusieurs spectacles musicaux sont créés avec les habitants de la ville nouvelle.

Actuellement, *La coupole* propose *Histoires courtes mais vraies ou presque*, spectacle qui sera également présenté au festival d'Avignon à la Chartreuse : 10 histoires réalisées en vidéo par Alain Grasset et Georges Buisson et mises en scène par dix metteurs en scène différents.

dans une section d'enseignement spécialisé un atelier de construction de décors. Il existe des potentialités mais il faudrait que ces tentatives cessent d'être clandestines, qu'il y ait une officialisation comme par exemple l'équivalent d'un bac du spectacle.

Quelles sont vos relations avec le théâtre amateur ?

Je n'aime pas le mot amateur, il est trop chargé de sens. Il est vécu de manière péjorative comme pour condamner un acte professionnel non abouti. Nous avons toujours développé des aventures avec des amateurs, avec des habitants parce que c'est une façon formidable de faire découvrir le théâtre de l'intérieur. Pas forcément avec des compagnies amateurs mais avec des personnes qui, à un moment donné ont envie de tenter l'expérience. Je viens de terminer un atelier avec un groupe d'habitants que j'avais rencontrés à l'occasion d'une représentation de théâtre à domicile. Ils n'étaient jamais allés au théâtre. Ils disaient : "c'est formidable, pourquoi on n'en fait pas ?" Je leur ai dit : "*faisons*". Récemment, j'ai travaillé avec un groupe de jeunes, scolarisés ou non et des personnes en âge d'être leurs grand-parents. A partir d'un atelier d'écriture sur les scénari de l'avenir, nous avons réalisé un spectacle d'intervention : *Je ne connais même pas mon prénom* qu'on a joué dans des lycées techniques, dans des maisons de quartier etc.

Que pensez-vous de la démocratisation des publics qui a été le fil rouge de tout cet entretien ?

Je crois que c'est quelque chose de fondamental. La composition sociologique des salles, consciemment ou inconsciemment, oriente le contenu. Si ce sont toujours les mêmes qui se parlent, peu à peu, ils se renvoient la même esthétique, les mêmes préoccupations. Je pense que pour ressourcer l'acte artistique, il est nécessaire que celui-ci se "frotte" à des gens qu'il ne rencontre jamais. Peu d'artistes sont issus de milieux populaires parce que la rencontre se fait de moins en moins. C'est un appauvrissement pour le théâtre.

Alain Grasset et moi, nous avons une formule : "*Si les gens ne vont pas au théâtre ce n'est pas grave pour eux, mais c'est grave pour le théâtre*". Un art qui ne s'intéresse qu'à 12% de la population est un art qui n'est pas bien portant. Le théâtre apporte des réponses politiques à sa manière en terme de maillage social.

Nous aimerions que La Coupole et son territoire deviennent encore plus qu'ils ne le sont déjà, un lieu symbolique de nouvelles expérimentations, de cheminements inédits pour la création artistique, en prise directe avec le réel.

Restauration du Bosquet de l'Encelade dans le parc de Versailles

Comme la plupart des grandes compositions de jardins à la française, le parc de Versailles développe une succession de terrasses, de bassins, de parterres et de perspectives trouant des masses boisées au sein desquelles sont dispersés plusieurs bosquets : la Salle de Bal, la Colonnade, les Bains d'Apollon... Par leurs architectures, leurs sculptures et leurs jeux d'eau, ils apportaient au parc l'élément de variété qui en égayait la stricte ordonnance.

L'un de ces bosquets, le bosquet de l'Encelade, créé en 1675, sous le règne de Louis XIV, vient d'être entièrement restauré dans ses dispositions d'origine, avec le rétablissement de la galerie de treillage et des petites fontaines périphériques en rocaille.

.....
 Entretien avec Pierre-André Lablaude, architecte en chef des Monuments historiques, responsable du parc de Versailles

Combien de temps ont duré les travaux de restauration ?

C'est en 1990 qu'ont été lancées les premières études mais l'opération n'est entrée en phase de réalisation qu'en 1995 avec l'arrivée d'un mécène : Matif Sa. Les travaux, qui se sont terminés en septembre 1997, auront donc pris deux ans. Il s'est agi - il faut le souligner - d'un chantier assez complexe, exigeant, pour la fontainerie, le rocaille ou encore le treillage, l'intervention de corps de métiers différents et la mise en œuvre de savoir-faire très spécifiques. Il a véritablement fallu, dans certains cas - je pense en particulier aux grandes architectures de treillage - réinventer des techniques qui n'étaient plus utilisées depuis longtemps.

Quand le bosquet a-t-il été créé ?

Il a été créé en 1675 par Le Nôtre et Le Brun, puis, le goût ayant changé, Mansart y a apporté, à partir de 1704, toute une série de simplifications. Les treillages ont été enlevés, les petites fontaines de rocaille ont été supprimées... et l'on a remplacé le triple emmarchement gazonné d'origine par un grand vertugadin de gazon. Il ne restait plus, à la suite de cette épuration stylistique ayant effacé tout ce qui apparaissait alors comme étant trop marqué par l'Italie, trop baroque... que le bassin central et son

Qui était Encelade ?

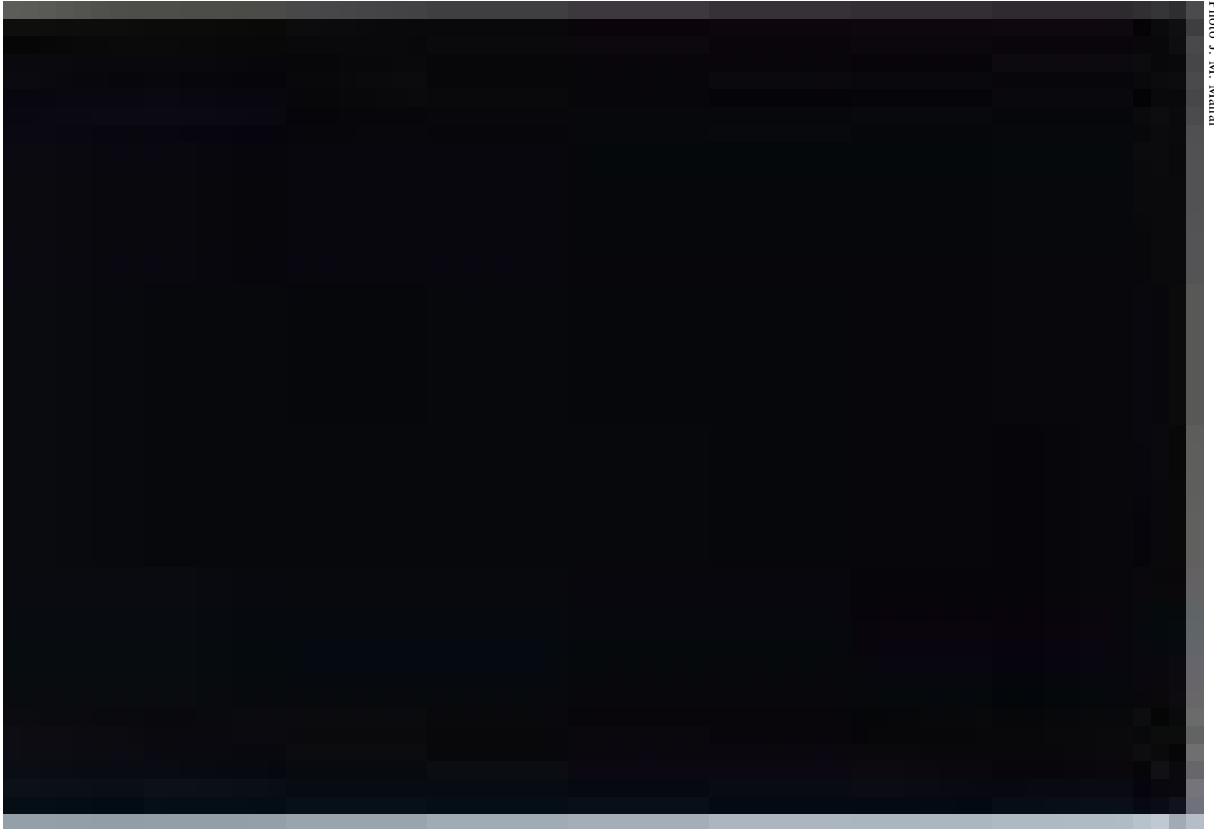
L'argument mythologique retenu par les créateurs du bosquet est l'histoire d'Encelade, chef des géants en révolte contre Jupiter et les dieux.

Après avoir entassé montagne sur montagne pour monter à l'assaut de l'Olympe, Encelade, foudroyé par Jupiter, disparaît écrasé sous les rochers qu'il a lancés contre le ciel.

Il tient à la main un dernier bloc et sa bouche s'ouvre pour une dernière imprécation que matérialise un puissant jet d'eau.

décor. Il a paru d'autant plus intéressant de restituer le bosquet tel qu'il était à l'origine, que l'on a trop souvent une vision exagérément austère de l'œuvre de Le Nôtre. La restauration effectuée permet de redécouvrir au contraire le vocabulaire décoratif extrêmement riche - et aussi très gai, très festif - qui venait se plaquer sur la géométrie de base à laquelle Le Nôtre est, à tort, trop exclusivement associé.

Bosquet de l'Encelade



Encelade, victime de la vengeance de Zeus et périssant écrasé sous les rochers, ce n'est pourtant pas à proprement parler un thème léger...

C'est en effet un thème brutal et dramatique... et la statue réalisée par Gaspard Marsy, sur un dessin de Le Brun, est pathétique. Mais il y a un contraste entre cette scène centrale et l'ambiance périphérique, au contraire très détendue, avec en particulier la charmante galerie de treillage envahie de plantes grimpantes et odoriférantes : rosiers, jasmins, chèvrefeuilles... C'est à une présentation ou à une représentation très théâtrale que nous convie le bosquet, avec des effets d'écrans, des découvertes progressives qui se font à mesure de la promenade. Le bosquet ne se voit jamais de loin : il se découvre peu à peu en se rapprochant de lui...

Le bosquet rénové nous invite à découvrir un autre Le Nôtre. Mais ne nous invite-t-il pas aussi à découvrir un autre Versailles ?

Versailles porte, depuis le XIX^e siècle, une image un peu austère sinon même un peu triste. Et c'est en effet, à travers la restauration actuelle du jardin, une autre image, beaucoup plus gaie et plus festive, que nous cherchons à révéler au visiteur. Cette restitution vient en parallèle avec l'abattage, pour cause de vieillesse excessive, de très nombreux arbres. Un abattage inévitable, mais néanmoins traumatisant... Il est fort bien venu que la restauration du bosquet

de l'Encelade nous permette - en contrepartie de cette note un peu triste - d'offrir au public une image plus vivante du parc de Versailles, mais aussi plus authentique, plus conforme à ce qu'il était au temps de la jeunesse du roi. Une image que la restauration en cours de l'ensemble du parc viendra conforter au cours des prochaines années...

.....
La restauration du parc de Versailles

La restauration du bosquet de l'Encelade s'inscrit dans le cadre de la restauration d'ensemble des jardins de Versailles.

D'autres bosquets seront restaurés, ainsi que la perspective principale du Petit Parc, l'Allée royale (ou Tapis Vert), qui fait actuellement l'objet d'une restauration complète visant à retrouver, après l'abattage des vieux marronniers dépérissants, l'authenticité exacte des dispositions ici créées par Le Nôtre, il y a plus de trois siècles.

Ces restaurations permettront aux visiteurs de l'an 2000, marqué par la célébration du tricentenaire de la mort de Le Nôtre (en septembre 2000), de découvrir, rétabli dans toute sa plénitude, sa richesse et sa fantaisie, la parc de Versailles, ce chef-d'œuvre de l'art des jardins du Grand Siècle.

Ecoles d'architecture : une nouvelle carte scolaire à l'étude

Deux séries de mesures viennent d'être annoncées par Catherine Trautmann en faveur de l'architecture. Elles concernent le renforcement des écoles existantes et la mise en place d'un schéma national des formations et de la recherche.

Le renforcement des écoles existantes

Le budget de 1998 marque une première avancée. L'enseignement est doté cette année de 20 MF de crédits nouveaux pour le fonctionnement des écoles, (plus de 12,7 % d'augmentation) et de 13 MF d'accroissement des ressources d'investissement (soit plus de 23 %). D'autre part, une nouvelle impulsion est donnée sur le plan des moyens en personnel. 15 postes nouveaux de professeurs et 22 postes pour le personnel administratif, technique, ouvrier et de service vont être créés, auxquels il faut ajouter la transformation de 40 postes de chercheurs contractuels en poste de titulaires.

Malgré ces efforts, les moyens des écoles restent insuffisants. Rassembler les forces autour des écoles existantes est une nécessité absolue.

C'est pourquoi la ministre a décidé d'un moratoire concernant tout projet d'écoles nouvelles et notamment à Tours et à Compiègne. Il ne s'agit pas d'un abandon, mais d'une pause en attendant que les écoles existantes puissent disposer des moyens nécessaires en personnel et en matériel (budget et locaux) pour que leurs étudiants apprennent l'architecture dans les mêmes conditions que leurs homologues européens.

Ce saut qualitatif s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'enseignement de l'architecture. Le premier acte de cette réforme concerne le cursus. Il a débuté à la rentrée 97-98. Second acte : à la rentrée prochaine, il concernera le statut des enseignants et des établissements et la contractualisation de ceux-ci avec l'Etat. Dans ce but, le comité de pilotage prévu par le protocole de coopération signé entre le ministère de l'éducation nationale et le ministère de la culture va se réunir dans les prochaines semaines et travaillera en liaison étroite avec la conférence des présidents et le collège des directeurs des écoles d'architecture.

Composition du comité d'orientation du schéma national des formations et de la recherche

Le recteur Armand Frémont, président ; le directeur de l'architecture ou son représentant ; la présidente de la conférence des présidents des écoles d'architecture ; le président du bureau du collège des directeurs ; une personnalité qualifiée de l'enseignement de l'architecture ; le président du comité de suivi.

Le comité d'orientation du schéma national des formations et de la recherche examine les affaires relatives à ce schéma et en valide les principales orientations.

Autre conviction : les liens nécessaires de l'architecture avec l'université. L'architecture ne saurait se réduire au seul exercice professionnel libéral mais doit se forger et se développer en relation étroite avec l'université, dans un enseignement favorisant la recherche autant qu'une culture professionnelle architecturale et urbaine et permettant l'adaptation des étudiants aux mutations de la société.

La mise en place d'un schéma national des formations et de la recherche

L'offre pédagogique doit être la plus riche et la plus complète possible. Aussi est-il nécessaire de mettre en place un schéma national des formations et de la recherche. Sa cohérence s'appuiera sur des pôles de compétences nationaux et régionaux s'inscrivant dans des réseaux inter-écoles et des partenariats avec d'autres établissements supérieurs, notamment les universités.

Un tel dessein parachève les propositions faites en 1992 par le recteur Armand Frémont. Il ne peut se réaliser que dans le cadre d'une concertation

Comité de suivi du schéma national des formations et de la recherche

Bernard Pouyet, ancien président de l'université de Grenoble, président ; les membres du comité d'orientation (sans son président) ; les 8 présidents de conseil d'administration et les 8 directeurs des écoles d'architecture actuelles en Ile de France ; le directeur et la secrétaire générale de la future école d'architecture de Marne-la-Vallée ; un président et un directeur d'école d'architecture des autres régions ; un représentant du conseil consultatif de la recherche architecturale ; un représentant du conseil scientifique supérieur de l'enseignement de l'architecture ; un représentant de la commission consultative scientifique et technique ; les représentants de la direction de l'architecture.

Ce comité suivra les différentes phases d'évolution du schéma national et dans un premier temps la recombinaison des 6 pôles en Ile-de-France. Pour les phases ultérieures une meilleure représentation des autres régions sera assurée.

.....

constante entre tous les partenaires concernés : présidents et directeurs d'école, enseignants, étudiants, personnels, syndicats. Armand Frémont a accepté de présider un comité d'orientation sur le schéma national des formations et de la recherche, tandis que seront simultanément mis en place un comité de suivi présidé par Bernard Pouyet, ancien président de l'université des sciences sociales de Grenoble et un groupe Ile-de-France (voir encadrés).

Nécessité d'une réforme en Ile-de-France

- 45 % des étudiants en architecture sont rassemblés en Ile-de-France. Cette congestion parisienne appelle un rééquilibrage au profit des autres régions françaises (40 % serait la bonne proportion).

- Aucune autre capitale internationale ne compte autant d'écoles. La conséquence est une faible lisibilité de l'offre de formation, et une perte progressive d'identité des écoles.

- Les écoles de Paris, Ile-de-France sont les plus démunies. Alors que les écoles européennes disposent en moyenne de 10 m² par étudiant, les étudiants parisiens n'ont droit qu'à la moitié et parfois moins. Le passage de huit à six écoles entraînera donc un effort budgétaire qui permettra de doter les écoles de locaux adaptés aux normes européennes.

La carte scolaire en Ile-de-France

François Barré, directeur de l'architecture a été chargé de mettre en œuvre en Ile-de-France une carte des écoles structurée en six pôles correspondant chacun à une véritable identité pédagogique et scientifique, qui seront organisés

autour des quatre écoles d'architecture de Paris-Belleville, Paris-La-Villette, Versailles et Mame-la-Vallée, d'un pôle sur le site du quai Malaquais et d'un autre à définir. Les huit établissements travailleront solidairement à la recombinaison de ces pôles.

Les huit écoles d'architecture, après leur habilitation à délivrer les diplômes demandée par la réforme de l'enseignement de l'architecture, fonctionneront normalement et pourront appliquer leur programme pédagogique jusqu'à la rentrée scolaire 2000-2001, horizon visé pour la mise en place des six pôles recomposés en Ile-de-France.

Dans cet esprit, après la fermeture de l'école d'architecture de Paris-Tolbiac en septembre 1998, la future école d'architecture de Marne-la-Vallée pilotée par Yves Lion ouvrira dès la rentrée 1998-1999, provisoirement dans le bâtiment Descartes II à Noisy-le-Grand, en attendant l'achèvement du bâtiment conçu par l'architecte Bernard Tschumi.

En ce qui concerne les personnels, la mobilité des enseignants pourra être amorcée dès le premier semestre 1999, ainsi que la procédure de concertation pour l'affectation des personnels administratifs. Enfin, les étudiants s'inscrivant en 1^{ère} année, selon leur choix, dans l'une de ces huit écoles à la prochaine rentrée 1998-1999 pourront terminer leur premier cycle dans leur école d'inscription avant d'opérer un transfert éventuel dans l'un des six pôles.

Catherine Trautmann, convaincue que ces décisions permettront à la France de disposer d'établissements, de moyens et de capacités à la mesure de ses talents souhaite une réelle volonté de travail collectif de l'ensemble des partenaires. Le déroulement des premières réunions du comité de suivi témoigne déjà de l'engagement de tous.

Rens : Da, bureau des enseignements, 01 40 15 32 58

.....

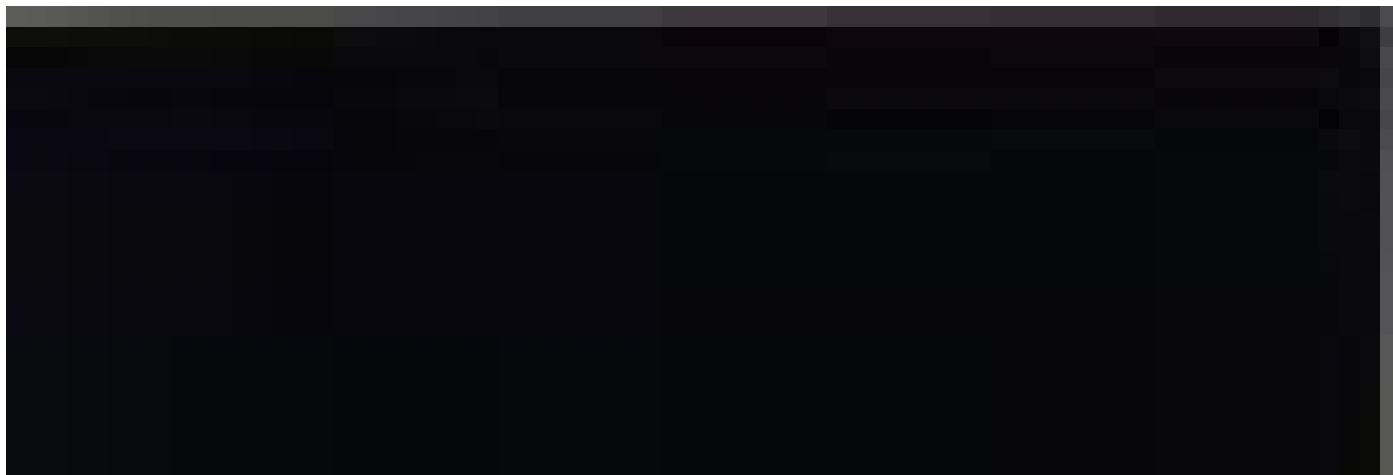
Groupe Ile-de-France

Les directeurs des écoles d'architecture actuelles en Ile-de-France ; la secrétaire générale de la future école d'architecture de Marne-la-Vallée ; les représentants de la direction de l'architecture.

Ce groupe prépare ou approfondit les travaux du comité de suivi pour ce qui concerne la recombinaison en 6 pôles de l'enseignement de l'architecture en Ile-de-France.

Marielle Riche, directrice de l'école de l'architecture de Paris-Belleville et Vincent Auzanneau, de l'inspection générale de l'architecture sont chargés d'animer l'ensemble des travaux des comités et groupe.

Les représentants des étudiants, des personnels ainsi que les syndicats seront régulièrement informés et associés à certaines réunions du comité de suivi.



Chartreuse - Place Saint-Jean

panorama

La Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon

Le centre national des écritures du spectacle

"Ici"... ainsi s'expriment les écrivains qui y ont séjourné. Ici, c'est-à-dire la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon. Un lieu chargé d'histoire et un monument qui, depuis le XIV^e siècle a connu bien des affectations -jusqu'à celles de centre polyculturel et de centre national des écritures du spectacle. Génie d'un lieu.

Un peu d'histoire ou les racines d'un projet

La Chartreuse pontificale du Val de Bénédiction de Villeneuve-lez-Avignon, plus connue du monde théâtral sous le vocable de "La Chartreuse", fut fondée en 1356 par Innocent VI, cinquième pape d'Avignon. Elle s'étend sur un hectare et demi au pied d'une colline cerclée d'un rempart (le Fort Saint-André) abritant à l'époque une garnison des rois de France. Son architecture couvre cinq siècles -du XIV^e au XVIII^e.

Elle fut l'une des plus vastes et des plus riches de France jusqu'à la Révolution. Vendue par lots, elle tomba progressivement en ruines. En 1835, un inspecteur général des Monuments historiques (le deuxième de la profession) met en place un processus de sauvegarde. Seconde coïncidence, après celle d'un pape au nom symbolique, l'inspecteur en question se nomme Prosper Mérimée. Comment ne pas voir là une relation troublante avec ce qui va suivre... L'État va prendre son temps et c'est seulement en 1905 que les premières parcelles sont rachetées, la dernière le sera en 1987 !

La Chartreuse est maintenant un monument d'État géré par une association loi 1901, présidée depuis plus de 20 ans par Jacques Rigaud.

Un projet culturel ambitieux

En 1973, la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, associée aux collectivités territoriales, installe à la Chartreuse un centre culturel de rencontre ; un projet culturel ambitieux mené par une équipe professionnelle, impliquée dans la restauration du monument.

Dans une première période, de 1973 à 1991, le lieu s'ouvre à toutes les expériences culturelles sous la forme d'un Centre international de recherche, de création et d'animation (Circa) dirigé par Bernard Tournois. En 1991, une seconde période commence avec le Centre national des écritures du spectacle dirigé par Daniel Girard.

Des missions en dehors des voies traditionnelles

□ **La résidence.** Premier centre de résidence créé en France, la vocation contemporaine de la Chartreuse est née de l'architecture, prévue pour des vies de solitude et en communauté. Les petites maisons des moines accueillent maintenant des écrivains en résidence. Écrivains pour le spectacle, c'est-à-dire pour toute écriture destinée à être représentée ; pour le théâtre bien sûr, mais aussi pour l'opéra (librettistes), pour le cinéma (scénaristes), pour la radio, la chanson, la comédie musicale ou le théâtre musical.

La Chartreuse en chiffres

- Le budget de la Chartreuse varie suivant les années et les activités développées, mais il avoisine en général les 13 MF, la part de l'État étant de 7,1 MF.
- 4 à 6 créations contemporaines.
- Plus de 4 000 textes de théâtre à la librairie de la Chartreuse. Recettes en augmentation de 62 % en 1997 (3 000 textes de plus de 400 auteurs vendus en 1997).
- 32 500 visiteurs en 1997, en augmentation de 12 %.
- 45 écrivains en résidence en 1997
- 264 comédiens en résidence en 1997
- 9 544 participants aux réunions, séminaires
- 9 979 spectateurs.

On obtient une résidence lorsque l'on est boursier d'institutions diverses et pour un séjour n'excédant pas 6 semaines. Les bourses sont accordées par les commissions de ces institutions. Le panel des écrivains qui peuvent y résider est donc large et ne constitue pas un choix restreint fait par la Chartreuse.

Des résidences plus longues sont menées sur des projets du Centre national, par exemple, une résidence d'écriture de comédie, ou d'écriture pour jeune public, ou pour marionnettes.

☐ **Les laboratoires.** On n'apprend bien sûr pas à écrire, -mais on se confronte, on expérimente des écritures spécifiques. Les laboratoires d'écriture théâtrale permettent aux écrivains, quel que soit leur genre littéraire, de se confronter à l'écriture dramatique sous la conduite d'auteurs, de metteurs en scène, de dramaturges. Il faut aussi tester une écriture théâtrale qui s'achève, première étape d'une création, premier passage du texte au plateau, grâce à des acteurs et metteurs en scène invités. Première critique, aussi, permettant une réécriture.

☐ **Le passage au public.** La Chartreuse a cependant les moyens d'héberger pendant le temps des répétitions une compagnie en création d'un auteur contemporain vivant. Quelques avant-premières permettent d'inviter la profession et les adhérents de la Chartreuse et d'avoir une première réaction. Le Tinel est le lieu magique de ce travail secret.

Le passage au public se fait aussi à travers les quelque 700 textes que le Centre reçoit par an. Ils sont lus par un comité de lecture. Beaucoup de manuscrits passent au public par l'intermédiaire de la bibliothèque qui les met à la disposition des lecteurs après avoir discuté de leurs recherches.

Ce public, ce sont les professionnels (comédiens, metteurs en scène, traducteurs), mais c'est aussi un public touché par les lectures faites dans le département. Le public enfin, c'est celui des Rencontres de la Chartreuse : en hiver pour *Les Contemporaines* où des compagnies viennent présenter et défendre des projets de création d'auteurs vivants, et les *Rencontres d'été*, très médiatisées car partie intégrante du festival d'Avignon.

Des publications diversifiées

Le passage au public se fait également par les publications, un secteur toujours en mouvement, toujours repensé, jamais figé, pour qu'il serve au plus fort l'écriture contemporaine.

Prospero, revue commencée en 1991, et suivie d'une nouvelle forme *Les cahiers de Prospero*, placée sous la responsabilité de 7 écrivains. En 1997, une halte pour repartir en 1998 avec une nouvelle formule.

Première impression, édition à petit tirage de ce qui s'écrit en résidence à thème.

La lettre de la Chartreuse existe depuis plus de 10 ans et donne toutes les informations sur ce qui se passe dans les murs de la Chartreuse. Le n° 39 d'avril à juin 1998 vient de sortir.

Enfin, un *Annuaire des auteurs dramatiques français contemporains* (depuis 1950) apporte une information sur les auteurs dramatiques et leurs œuvres. Il entrera en fonction sur minitel - code prospero - en juillet 1998 et sur l'internet un jour prochain. Quatre cents auteurs sont sur la ligne de départ. Pour le moment, 100 d'entre eux sont déjà en machine avec plus de 4 000 textes.

L'avenir en France... et à l'étranger

La Chartreuse, c'est aussi d'autres projets, d'autres dynamiques, -avec l'éducation nationale en particulier : 6 niveaux de classes théâtre sont installés en permanence, des classes de patrimoine, des ateliers théâtre pour les classes culturelles.

A travers la mise en réseau avec des institutions telles que la Maison Antoine Vitez, l'association *Théâtrales, Entr'Actes*, la Sacd et la Fédération nationale des amis du théâtre populaire, la Chartreuse s'ouvre à tout ce qui touche à l'écriture du spectacle. Il y a aussi à développer les conventions avec le Québec, la Suisse, la Belgique, l'Italie (où le Centre national a produit un "enfant" dans un autre lieu magique - La Loggia - à côté de Florence).

Le centre national des écritures du spectacles se propose de développer la traduction du théâtre français en invitant des traducteurs à venir en résidence, découvrir les jeunes auteurs.

Rens : La Chartreuse, 04 90 15 24 24.

Sacrifices et décollations... les visions capitales de Julia Kristeva

C'est à Julia Kristeva, sémiologue, psychanalyste et romancière, que le département des Arts graphiques du musée du Louvre a confié sa cinquième exposition "Parti pris".

Julia Kristeva offre au visiteur un choix raisonné et une lecture originale d'une soixantaine d'œuvres. Les dessins, sculptures, peintures et photographies rassemblés traitent pour la plupart de la décapitation comme expression de l'angoisse de la mort et de la séparation chez l'homme.

Des rites funéraires primitifs crâniens à la guillotine, de l'icône aux scènes de décollation mythiques, l'exposition, *Visions capitales*, entraîne dans une succession de têtes et de figures qui hantent la mémoire de la mythologie grecque, de la Bible ou de l'histoire contemporaine.

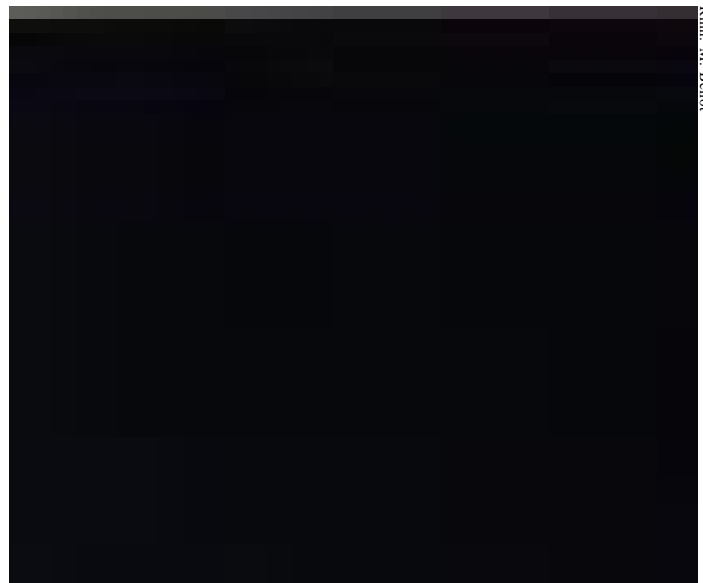
Musée du Louvre (hall Napoléon), jusqu'au 27 juillet 1998. Le catalogue, rédigé par Julia Kristeva est édité par la Réunion des musées nationaux.

3 questions à Julia Kristeva

Quelle expérience la préparation de cette exposition a-t-elle été pour vous... qui êtes davantage habituée à préparer des livres ?

Cela a été une aventure enrichissante, notamment parce qu'elle a été collective. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les conservateurs, Françoise Viatte et Régis Michel, et avec l'aide d'un groupe de jeunes étudiants en histoire de l'art à Paris I, qui, à partir des thèmes que je leur indiquais, ont effectué pour moi les recherches dans les archives du Louvre. Nous avons dû éliminer beaucoup d'œuvres pour ne retenir que les plus marquantes. Aux dessins retenus ont été ajoutées quelques sculptures... et quelques peintures de Picasso, Bacon, Artaud, Klee, Redon, et Rainer, mais aussi deux bornes vidéos, autour de mon roman *Possessions* et autour du cinéma.

"Un corps me quitte : sa chaleur tactile, sa musique qui flatte mon oreille, la vue que me donnent sa tête et son visage sont perdues. A cette disparition capitale je substitue une vision capitale : mes hallucinations et mes mots. L'imagination, le langage, par-delà la dépression : une incarnation ? Celle qui me fait vivre, à condition que je continue à représenter, sans cesse, jamais assez, indéfiniment." J.K.



Rmn - M. Bellot

Solario. Etude pour la tête de St Jean-Baptiste.

L'exposition que vous proposez n'est pas une exposition historique mais plutôt une exposition thématique...

Les deux approches sont complémentaires... Ces derniers temps, on s'est beaucoup intéressé à la technique et pas assez à l'expérience psychique ou spirituelle des artistes, à leurs difficultés psychologiques ou sexuelles, ou encore aux débats d'idées auxquels ils ont participé. Tout cela constitue une sorte d'alchimie invisible qui est au fondement de l'art... et qu'il est souhaitable d'éclairer.

Quel effet cela fait-il d'avoir vécu pendant deux ans en étroite familiarité avec des images aussi fortes et aussi belles ?

La préparation de cette exposition n'a pas été seulement une aventure qui m'a beaucoup appris. Elle m'a aussi, pour partie, transformée. Je n'étais pas insensible aux images mais j'y serai désormais encore plus sensible. Je serai plus

attentive encore aux réponses, qu'à leur façon très particulière, elles apportent à nos questions et à nos angoisses... Je vérifie cela également dans ma pratique de psychanalyste. Certains patients éprouvent des difficultés à faire passer leur fantasmagorie dans le langage alors qu'ils se sentent plus libres lorsqu'ils dessinent ou peignent.

... écouter, voir... écouter, voir... écouter, voir...

"Quand la nuit essaie de revenir, il faut allumer les grandes dates comme on allume les flambeaux" Victor Hugo

L'Edit de Nantes, l'abolition de l'esclavage, la déclaration universelle des droits de l'homme : les célébrations nationales de 1998 donnent lieu en Rhône-Alpes à l'initiative ou avec le soutien de la Drac, à plusieurs publications :

- *Figures des droits de l'homme en Rhône-Alpes* - un supplément de 16 pages au journal *Le tout Lyon* ;

- *Mieux comprendre la laïcité, les religions*, un numéro spécial du *Guide du moutard* destiné aux 8 - 12 ans (80 pages, diffusion gratuite) ;

- *De la tolérance aux droits de l'homme* (Ecrits sur la liberté de conscience, des guerres de religion à la Révolution française). Textes réunis et présentés par Michel Kneubühler. Ouvrage paru aux éditions Paroles d'Aube (Collection inventaire, 192 pages).

Quoique destinées à des publics différents, ces trois publications ont en commun le souci de souligner, grâce au travail de mémoire suscité par les commémorations, l'actualité des questions que posait, en son temps, chacun des événements célébrés.

Rens : Drac Rhône-Alpes, 04 72 00 44 41.

Adoptions, ethnologie des parentés choisies

Si l'on choisit ses amis, on ne peut pas choisir sa famille déplore l'adage. Ce livre collectif démontre que, bien au contraire, la volonté tient de plus en plus de place dans la création de la filiation. C'est le cas notamment entre parents et enfants adoptés, qu'il s'agisse d'adoptions légales ou de celles, par leurs pères, d'enfants nés d'insémination avec donneurs, ou encore "d'adoptions" informelles au sein de familles recomposées.

Dix contributions permettent d'aborder les problèmes d'adoptions et de filiation dans d'autres sociétés et à d'autres époques pour mieux comprendre notre système de filiation et ses récents bouleversements.

Ouvrage dirigé par Agnès Fine. 312 pages, 135 F. Ed. de la maison des sciences de l'homme. Diffusion Cid, 131 boulevard Saint-Michel, 75005 Paris, 01 43 54 47 15.

Ubu scènes d'Europe/european stages

Au sommaire du numéro 9 (avril 1998), un gros plan sur l'écrivain espagnol Jaime Salom et Zeynep Oral, journaliste turc qui nous fait partager sa passion pour sa ville, Istanbul. Egalement au sommaire un dossier consacré à *l'espace de la représentation* : les démarches de quatre metteurs en scène européens (l'Italien Roméo Castelluci, les Français François Tanguy et Bruno Meyssat, l'Allemand Einar Schloef) sont confrontées à celle de l'Américain, Richard Foreman.

Ubu Scènes d'Europe/European Stages est une revue trimestrielle bilingue, publiée par l'Association pour l'information théâtrale en Europe (Apite), avec le soutien du ministère français de la culture et de la communication (Dts-Cnc-Dai) et du ministère de la Culture néerlandais.

217 boulevard Péreire 75017 Paris Tél. /Fax : 01 45 74 73 96. 60 F.

La mer métisse

Pour mieux saisir les histoires de métissage et leurs incidences culturelles, le 5^e festival *Fenêtre au sud* explore *l'océan indien*. Madagascar, Réunion, Maurice et Comores sont en effet des îles métisses - où les religions, les origines ethniques... et les cultures, se mélangent et se fécondent. A travers la musique, le théâtre, le *kabar* (sorte de joute oratoire), le cinéma, la vidéo et les arts plastiques, le théâtre des arts de Cergy-Pontoise pose une question : le XXI^e siècle sera-t-il un siècle métisse ?

2-9 juin. Rens : 01 34 20 14 14.

... écouter, voir... écouter, voir... écouter, voir...

Langue française : tous les textes officiels

La délégation générale à la langue française vient de publier l'ensemble des textes officiels relatifs à la langue française, du 18^e siècle jusqu'à nos jours.

Les textes juridiques portant sur la langue française sont nombreux et de nature très diverse : lois, décrets, circulaires ou arrêtés pour la plupart, mais aussi articles de code, etc. Ils couvrent des domaines très différents : enseignement, travail, audiovisuel, protection du consommateur, assurances, justice, impôts, informatique, internet, emploi du français par les agents publics, enrichissement de la langue française, etc.

Cette diversité, liée au caractère transversal du sujet, rend difficile la recherche de ces textes, et il est apparu utile de les regrouper sous forme de recueil.

Trois fascicules sont disponibles à la délégation générale à la langue française : *Législation et réglementation relatives à la langue française. Tome I* (114 p.) : *Le cadre juridique, les institutions chargées de la langue française. Tome II*, (192 p.) : textes anciens : textes abrogés relatifs à l'emploi, l'enrichissement de la langue française, les institutions, textes des 18^e et 19^e siècles. *Circulaires relatives à l'emploi de la langue française par les agents publics* (108 p.), notamment pour les nouveaux moyens de communication.

Rens : 01 40 69 12 72.

Guide des architectes français en Asie

L'idée de ce recueil consacré aux projets d'architectes français en Asie s'est imposée à l'occasion de la première étape en décembre 1997 de l'exposition *From the building to the city* à l'Alliance française de Singapour qui en est à l'initiative. Actuellement à Djakarta, l'exposition poursuivra son itinérance sur les terres d'Asie tout au long de l'année 1998.

Réunissant une sélection de vingt équipes d'architectes français ayant réalisé des projets en Asie dans des domaines très variés, ce guide offre un panorama du savoir-faire français, au carrefour des technologies de pointe, de l'urbanité et du patrimoine.

Destiné aux maîtres d'ouvrage désireux de mieux connaître une certaine spécificité française, ce carnet d'adresses se veut modeste, présentant pour chaque architecte un projet emblématique de son travail en Asie avec, par ailleurs, assez d'indices pour appréhender son parcours.

French architects in Asia par Madeleine Houbart. Edité conjointement par la Da, l'Afaa, le ministère des affaires étrangères et le ministère de l'équipement, du logement et des transports.

**Rens : Véronique Leprette, Da, 01 40 15 33 02.
Jean Esselinck, Afaa, 01 43 17 83 19.**

Shakespeare, la scène et ses miroirs

Théâtre aujourd'hui est une collection destinée aux professionnels, aux pédagogues, aux étudiants, aux lycéens et à tous les amoureux du théâtre.

Chaque ouvrage explore, à partir de spectacles récents, un aspect du théâtre : un auteur, une pièce, un courant.

La 6^e livraison de *Théâtre aujourd'hui* explore la présence de Shakespeare sur la scène contemporaine française, en centrant tour à tour l'étude sur une tragédie, *Hamlet*, et sur une comédie, *La nuit des rois*. Une place importante est également accordée aux questions de la traduction.

La modernité de Shakespeare ? Un prisme dans lequel se réfractent les questions de la création théâtrale contemporaine.

240 pages, 190 F. Editions théâtrales, 4 rue Trousseau, 75011 Paris.

François Barré, directeur de l'architecture et du patrimoine, président de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, a signé une conventions Ville d'Art et d'Histoire avec Noyon (Oise) le 24 mars et une convention Pays d'Art et d'Histoire avec le Forez (Loire), le 21 avril.

Deux nouvelles conventions devraient prochainement intervenir, l'une avec le pays du Haut-Allier, l'autre avec celui du Perche-Sartheois.

Man Ray, la photographie à l'envers

Le Centre Georges Pompidou présente une importante exposition monographique consacrée au photographe Man Ray (1890-1976).

Les collections du Centre Georges Pompidou, musée national d'Art moderne sont riches d'un important ensemble d'œuvres de Man Ray, complété, il y a quatre ans, par la dation de l'atelier du photographe (13 500 négatifs et contacts).

L'ensemble est présenté par le Centre Georges Pompidou, musée national d'Art moderne, dans le cadre de sa programmation "hors les murs".

Le double objectif poursuivi par les commissaires de l'exposition a été d'une part de resituer le travail de Man Ray dans la réalité de son époque, et d'autre part de mettre en évidence la tension constamment exprimée dans son œuvre entre la photographie strictement professionnelle et la photographie "créative".

Des portraits, des photos de mode, des paysages, des nus...

Rassemblant quelque 500 œuvres, l'exposition s'articule autour de trois axes principaux visant à illustrer de façon générale le problème de la représentation.

La première partie de l'exposition montre aussi bien les photographies de mode que les paysages et les très nombreux contacts de portraits découverts grâce à la dation faite au Centre Georges Pompidou, musée national d'Art moderne en 1994.

La deuxième partie met en valeur les œuvres majeures de l'artiste et permet de découvrir les techniques complexes mises au point ou simplement utilisées par Man Ray (solarisation, surimpression, trame, rayogramme) pour masquer ou déguiser "l'effet de réel"... et ainsi démontrer que la photographie était un médium artistique à l'égal des autres.

La troisième partie vient conclure le parcours en mettant l'accent sur toutes les œuvres situées entre les deux pôles stylistiques et techniques bien distincts de l'activité du photographe... et en illustrant la place particulière de Man Ray - ainsi que celle du médium photographique - au sein des mouvements dadaïstes et surréalistes.

Man Ray, la photographie à l'envers. Galeries nationales du Grand Palais, jusqu'au 29 juin 1998.

Qu'est-ce que la photographie ?

"Touche-à-tout" de génie, dilettante de talent qui ne prétendait faire que ce qui l'amuse et récuse toute contrainte économique et sociale, Man Ray a créé une œuvre qui semble aborder tous les aspects de la photographie.

Des portraits de marquises, comtesses, duchesses et *ladies* réalisés pour *Vogue* à ceux des plus grands artistes du moment, il a "tiré le portrait" de toute une époque. Mais il est aussi un inventeur, un manipulateur qui ne se sert pas seulement de la photographie pour enregistrer le réel... mais aussi pour "produire" un autre réel.

Ainsi, derrière l'image revendiquée mais finalement fautive du dilettante, en découvre-t-on une autre : celle du photographe professionnel faisant défiler tout Paris dans son salon. Et encore une autre, plus secrète : celle d'une sorte de bricoleur, acharné à exploiter toutes les possibilités de la photo...

Ce sont tous ces visages de Man Ray que présente l'exposition, en hommage à un photographe qui, à la question de savoir ce qu'est la photographie, semble n'avoir pas apporté une seule réponse... mais toutes les réponses possibles.



©Man Ray Trust - Adagp 1998.

Portrait de Lee Miller, vers 1930.

Collection centre Georges Pompidou, Mnam.

L'atelier du photographe

Les commissaires de l'exposition, Alain Sayag et Emmanuelle de l'Écotais, se sont efforcés de mettre en valeur les méthodes de travail d'un photographe pour lequel la véritable création commençait souvent après la prise de vue.

C'est dans la solitude de son atelier que Man Ray recadrait presque systématiquement ses photos et très souvent les retouchait. Et parfois, c'est à de plus savantes manipulations qu'il se livrait...

Ainsi, pour un portrait de Max Ernst, le photographe, après avoir réalisé un duplicata du négatif par contact à travers une plaque de verre, a-t-il altéré la gélatine créant ainsi un effet de résille et de flou particulièrement réussi.